

# EXTRAIT

*du procès-verbal du Conseil communal de Renens*

Séance du 16 mai 2019

Présidence de M. Oumar Niang

## *Le Conseil communal de Renens*

Vu le préavis intercommunal N° 44-2019 de la Municipalité du 1<sup>er</sup> avril 2019,  
Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**AUTORISE** l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 10 "Villars/Triaudes".

**ACCORDE** à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 364'000.- TTC, selon les modalités décrites sous les points 4 à 6 ci-dessus.

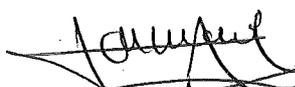
**ALLOUE** à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de CHF 112'840.- TTC, selon les modalités décrites sous chiffres 5 et 6 ci-dessus.

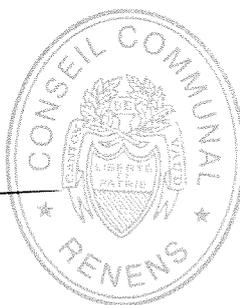
Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.1050.5010 - Collecteur intercommunal Sorge, à Ecublens, secteur 10 "Villars/Triaudes" et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le Fonds de réserve "Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux", compte N° 9280.1006.

Ainsi délibéré en séance du 16 mai 2019

Le Président:

  
Oumar Niang



La Secrétaire:

  
Yvette Charlet

